



MAIRIE de



A Morillon, le 09 janvier 2021

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal se réunira le **Judi 14 janvier 2021 à 20 h 00, Salle du Conseil en Mairie.**

La tenue de la séance du conseil municipal commence par la désignation du secrétaire de séance comme le précise l'article L.2121-15 du CGCT.

L'ordre du jour de la séance portera sur les points suivants :

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du jeudi 26 novembre 2020
2. Présentation des décisions prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal (Article L 2122-22 du CGCT)
3. Création de poste d'un rédacteur principal 1^{ere} classe – avec mise à jour du tableau des effectifs
4. Avenant à la convention pour l'occupation des locaux par l'Office de Tourisme à la suite des travaux
5. Ouverture de crédits d'investissements
6. Décision Modificative (annule et remplace la délibération 2020.117)
7. Délibération approuvant la convention SYANE
8. Délibération approuvant la Chartre pour le marché
9. Tarifs des secours sur piste hiver 2020-2021
10. Délibération approuvant la convention RTE/GMDS/Société de Chasse/Commune de Morillon concernant la mise en place de balisage de zone – Combe des Foges
11. Remboursement de loyers trop perçus
12. Questions diverses

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le MAIRE



Simon Beerens-Betex
Simon BEERENS-BETTEX



chef-lieu, 90 route de Samoëns, 74440 MORILLON ☎ : 04 50 90 11 22 📠 : 04 50 90 16 74
e-mail : accueil@mairie-morillon.fr

